

COMMUNIQUÉ de presse

LE PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE AURA LIEU LE MARDI 13 DÉCEMBRE À 20H À L'HÔTEL DE VILLE DE VITRY-SUR-SEINE.

PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL LE 13 DÉCEMBRE À 20H À VITRY

La prochaine séance du conseil territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se tiendra le mardi 13 décembre à 20h à l'hôtel de ville de Vitry-sur-Seine.

Parmi les 49 délibérations inscrites à l'ordre du jour :

- Cession des parcelles du Coteau des Vignes à la commune d'Athis-Mons ;
- Reprise des résultats des Lacs de l'Essonne au budget principal ;
- Budget supplémentaire au budget principal 2016 ;
- Conventions pour le reversement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la redevance spéciale ;
- Adhésion, approbation des statuts et convention de gestion avec le Siredom ;
- Approbation de la demande de soutien financier de la Région pour la mise en place de « Passerelles Entreprises » par le Plie de Choisy-Orly-Villeneuve-le-Roi ;
- Convention avec le Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du fonctionnement du Clic des Portes de l'Essonne pour 2016 ;
- Convention d'objectifs 2014-2016 avec la Maison de Banlieue et de l'Architecture ;
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme révisé de Valenton ;
- Conventions d'adhésion à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » concernant le site de la Redoute des Hautes Bruyères à Villejuif, le pôle gare d'Ardoines et la ZAC départementale Chérioux ;
- Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme d'Athis-Mons.

Ordre du jour en pièce-jointe.